

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
11 septembre 2020

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 23

Votants 23

OBJET :

**24. PERSONNEL
COMMUNAL.
MODIFICATION DU
TABLEAU DES
EFFECTIFS DES
EMPLOIS
PERMANENTS.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 05/10/2020

Reçu en préfecture le 05/10/2020

Affiché le

ID : 059-215904004-20200918-05182020D24_AK-DE



L'an deux mil-vingt, le dix-huit SEPTEMBRE à dix-huit heures trente minutes,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Étaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BEURAERT Martine – M. BAUDRY José – Mme BOULENGER Delphine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – M. SERE Soarey Idriss – M. MOUILLE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – Mme CARLIER Nathalie – M. DECREUS Christophe – Mme MARMINION-OBERT Nadine – Mme CAPPELLE Christiane – M. ROBBE Jean-Pierre – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – Mme DI PENTA Anna – Mme DELANSAY Sylvie – M. BEZILLE Marc – FLAMENT Laetitia Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSÉS : Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – M. COUSYN Sébastien – M. DELFLY Jean-Louis **donnant procurations respectives** à Mme BEURAERT Martine – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme CAPPELLE Christiane – M. BAUDRY José.

ABSENTS : Mme BOUVET Margaret – M. TIMLELT Frédéric.

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le tableau des effectifs des emplois permanents a été fixé pour 2020, par l'assemblée délibérante en sa séance du 28 novembre 2019, puis modifié par délibérations du 13 février et du 13 juillet 2020.

Afin de répondre aux besoins des services, de l'évolution de carrière des agents et des départs en retraite du personnel, le conseil municipal est convié à mettre à jour ledit tableau des effectifs et de fixer le nombre d'heures de travail des postes.

Le conseil municipal est invité à autoriser les fermetures à opérer au 1^{er} octobre, à savoir :

a/ Fermetures de postes (après avis favorable du comité technique) :

Pour faire suite à des départs en retraite :

- Un poste d'agent social principal de 1^{ère} classe à temps complet ;
- Un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet ;
- Un poste d'adjoint administratif à temps complet (suite à la mise à disposition d'un agent pour le PLIE qui ne s'est pas fait).

b/ Modification du temps de travail d'agents à temps non complet

A effet du 1^{er} octobre 2020, pour nécessité de service, il est nécessaire de modifier le temps de travail d'un agent de la commune comme suit :

- Fermeture d'un poste d'adjoint technique à 13h41 par semaine annualisée. Ouverture concomitante d'un poste à raison de 21h30 par semaine. Agent service hygiène des bâtiments ;

Le comité technique commun a été consulté le 10 septembre 2020 et a émis un avis favorable.

L'assemblée adopte à l'unanimité des votes exprimés (4 abstentions), les modifications à opérer sur le tableau des effectifs.

.../...

.../...

Envoyé en préfecture le 05/10/2020

Reçu en préfecture le 05/10/2020

Affiché le

08.10.2020



CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2020

ID : 059-215904004-20200911-05102020D04_AK-DE

24. PERSONNEL COMMUNAL. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS PERMANENTS.

EMPLOIS PERMANENTS AU 1^{er} OCTOBRE 2020

Filière	Cadres d'emploi	Grades	Durée Hebdomadaire	Ouvert
ADMINISTRATIVE	Emploi fonctionnel	Directeur Général des communes de 10 000 à 20 000 habitants	35h	1
	Attaché	Attaché principal	35h	2
		Attaché	35h	3
	Rédacteur	Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	35	2
		Rédacteur	35h	1
	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	35h	6
			35h	8
		Adjoint administratif	35h	7
			31h	1
			26h	1
TOTAUX ADMINISTRATIFS				32
CULTURELLE	Directeur de centre culturel	Attaché	35h	1
	Bibliothécaire	Bibliothécaire	35 h	1
	Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	35h	3
		Adjoint du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	35h	2
	Professeur d'enseignement artistique	professeur d'enseignement artistique option théâtre	12,86 h	1
	Assistant d'enseignement artistique	assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	20h	2
8h			1	
5h			1	
TOTAUX CULTUREL				12
SECURITE	Chef de service de Police	Chef de service de Police	35h	1
	Agent de Police Municipale	Brigadier Chef Principal	35h	2
		Gardien brigadier	35h	5
TOTAUX POLICE				8

.../...

.../...

Envoyé en préfecture le 05/10/2020

Reçu en préfecture le 05/10/2020

Affiché le

08.10.2020



CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2020

ID : 059-215904004-202009_8-05102020D24_AK-DE

24. PERSONNEL COMMUNAL. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS PERMANENTS.

Filière	Cadres d'emploi	Grades	Durée Hebdomadaire	Ouvert	
TECHNIQUE	Ingénieur	Ingénieur	35 h	1	
	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise	35h	8	
	Adjoint technique principal de 1ère classe			35h	2
				35h	43
				32,45 h	1
				32 h	1
				28 h	1
				26,6h	1
				22,6h	1
				18,12h	1
				15,36	1
				Adjoint technique principal de 2ème classe	
	31,1h	2			
	30,71 h	1			
	30h	1			
	28,5h	2			
	26,3h	1			
	22,29h	1			
	21,5	1			
	21,30h	1			
	20 h	1			
	Adjoint technique			17,5h	2
				15,36 h	1
				15h	1
				13,41h	0
				12,6h	2
11,8h				1	
			9,5 h	1	
			6,3 h	2	
TOTAUX TECHNIQUE				108	

.../...

.../...

Envoyé en préfecture le 05/10/2020

Reçu en préfecture le 05/10/2020

Affiché le

08.10.2020

ID : 059-215904004-20200918-0510202024_AH-DE



CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2020

24. PERSONNEL COMMUNAL. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS PERMANENTS.

Filière	Cadres d'emploi	Grades	Durée Hebdomadaire	Ouvert
MEDICO SOCIALE	Infirmière	Infirmière de classe supérieure	35	1
	Educateur de Jeunes Enfants	Educateur de Jeunes Enfants	35h	1
	Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de puériculture principal de 1 ^{ère} classe	35 h	1
		Auxiliaire de puériculture principal de 2 ^{ème} classe	35h	2
	ATSEM	ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	35 h	6
			34,23 h	1
		ATSEM principal de 2 ^{ème} classe	35h	1
			31,1h	1
	Agent social	Agent social principal de 1 ^{ère} classe	35 h	0
		Agent social principal de 2 ^{ème} classe	35h	1
15h			1	
	Agent social	35h	1	
TOTAUX MEDICO SOCIALE				17
ANIMATION	Animateur	Animateur principal de 1 ^{ère} classe	35h	1
	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	35h	1
			23,6h	1
		Adjoint d'animation	35h	4
			32,4	1
			30,71h	1
			24,46h	1
			12,36h	1
			9,5h	1
	6,18h	4		
TOTAUX ANIMATION				16
TOTAL GENERAL				193

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.